Obernai

Entreprendre tous ensemble

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION DE LA VILLE D'OBERNAI

AVRIL 2011

www.obernai.fr

Extraits des délibérations

Conseil Municipal du 31 janvier

- Autorisation au titre de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement relative à l'exploitation par le Lycée Agricole d'Obernai d'une installation de méthanisation et d'une installation de combustion – avis du Conseil Municipal dans le cadre de l'enquête publique. Voté à l'unanimité.

- Construction d'un espace forme & bien-être au Village de Vacances « Les Géraniums » d'Obernai – approbation du programme et de l'économie générale de l'opération. Voté à l'unanimité.

- Acquisition d'une parcelle de terrain au lieu-dit « Finhaimatten » destinée à la création d'un chemin rural. Voté à l'unanimité. Me Martial Feurer n'a pas participé aux débats, ni au vote – art. L 2541-17 du CGCT.

- Opération d'aménagement du Parc des Roselières – Cession d'un lot individuel à la Société "Les Nouvelles Maisons d'Alsace" dans le cadre de la démarche TIC et Santé "L'innovation pour l'autonomie" conduite par le Conseil Général du Bas-Rhin. Voté à l'unanimité. Me Martial Feurer n'a pas participé aux débats, ni au vote – art. L 2541-17 du CGCT.

- Opération d'aménagement du Parc des Roselières – Vente de gré à gré de deux lots vacants. Voté à l'unanimité, Me Martial Feurer n'a pas participé aux débats, ni au vote – art. L 2541-17 du CGCT.

- Lancement de la 2ème tranche d'aménagement du Parc des Roselières - Secteur « Rue des Erables – Hôtel d'entreprises » - Approbation du programme des travaux, passation des contrats d'électrification et de distribution en gaz. Voté à l'unanimité.

- Participation financière à la SEML OBERNAI HABITAT et à OPUS 67 dans le cadre du programme de construction de 80 logements sociaux « Les Lisières du Parc » dans le Parc des Roselières. Voté à l'unanimité.

- Réhabilitation et amélioration de la performance énergétique des 93 logements des résidences « Les Champs Verts » - Attribution d'une subvention d'investissement à la SEML OBERNAI HABITAT. Voté à l'unanimité.

- Subvention exceptionnelle d'investissement à l'Association BUFO pour la création de mares en forêt de l'Urlosenholz, le long de la RD 35 pour la protection des batraciens. Voté à l'unanimité.

- Subvention exceptionnelle à l'association SRO Athlétisme pour l'organisation de la Finale des « Pointes d'Or » dans le cadre des Championnats de France d'athlétisme. Voté à l'unanimité.

- Subvention exceptionnelle à l'APERO pour l'aménagement d'une patinoire temporaire sur la Place du Marché. Voté à l'unanimité.

- Etat annuel des subventions pour l'exercice 2011 - dotations de fonctionnement aux établissements communaux et aux organismes para-municipaux ou investis d'une mission d'intérêt général :

  - Centre Communal d'Action Sociale, Voté à l'unanimité,
  - Office de Tourisme de la Ville d'Obernai, Voté à l'unanimité. M. André Schalck n'a pas participé aux débats, ni au vote – art. L 2541-17 du CGCT,
  - Comité des Fêtes de la Ville d'Obernai, Voté à l'unanimité. Mme Valérie Geiger n'a pas participé aux débats, ni au vote – art. L 2541-17 du CGCT,
  - Association Espace Athic pour l'animation du relais culturel, Voté à l'unanimité,
  - Association Arthur Rimbaud au titre de l'animation du Centre Socio-Culturel, Voté à l'unanimité,
  - Association Obern'Aide, Voté à l'unanimité. Mme Claudette Graff n'a pas participé aux débats, ni au vote – art. L 2541-17 du CGCT.
  - Association Le Square des Petits. Voté à l'unanimité.

- Attribution des subventions annuelles aux associations locales et aux œuvres à caractère régional ou national. Voté à l'unanimité.

- Adoption des Budgets Primitifs de l'exercice 2011 – Budget principal et budgets annexes. Voté par 26 voix pour et 6 contre de M. Boehringer, M. Heinrich, Mme Ohresser, M. Hodé, M. Freyermuth et Mme Soulé-Sandic.

Conseil Municipal du 11 avril

- Modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile par extension de ses compétences au transport scolaire pour la pratique de la natation scolaire à L'O Espace Aquatique – Consultation des communes membres. Voté à l'unanimité.

- Adhésion de la Ville d'Obernai au Centre Antibruit du Bas-Rhin. Voté à l'unanimité.

- Organisation d'un débat sur l'évaluation triennale de l'application du Plan Local d'Urbanisme.

- Réalisation de l'emplacement réservé n° 1 inscrit au Plan Local d'Urbanisme destiné à la création d'une voirie de contournement entre les routes de Boersch et d'Ottrott – Acquisition d'un terrain dans le cadre d'un échange foncier. Voté à l'unanimité. Me Martial FEURER n'a pas participé aux débats, ni au vote – art. L 2541-17 du CGCT.

- Acquisition d'un terrain situé au lieu-dit « Finhai ». Voté à l'unanimité. Me Martial Feurer n'a pas participé aux débats, ni au vote – art. L 2541-17 du CGCT.

- Acquisition d'emprises foncières destinées à la mise en sécurité du passage à niveau 33. Voté à l'unanimité. Me Martial FEURER n'a pas participé aux débats, ni au vote – art. L 2541-17 du CGCT.

- Opération d'aménagement du Parc des Roselières – Commercialisation de la 1ère tranche – Attribution d'un lot d'habitat individuel – Vente de gré à gré de d'un lot vacant. Voté à l'unanimité. Me Martial Feurer n'a pas participé aux débats, ni au vote – art. L 2541-17 du CGCT.

- Parc d'Activités du Thal – Cession de trois lots compris dans l'îlot 2 suite au dépôt des candidatures des Sociétés Dt Diffusion, Hildenbrand Investment Group, Obidibulle et Yggval. Voté par 25 voix pour et 7 contre de M. Boehringer, M. Heinrich, Mme Ohresser, M. Hilsz, M. Hodé, M. Freyermuth et Mme Soulé-Sandic. Me Martial Feurer n'a pas participé aux débats, ni au vote – art. L 2541-17 du CGCT.

- Réaménagement du Boulevard d'Europe – Tronçon résidentiel entre la Rue Marcel Klein et le Square Bugeaud – Approbation de l'avant-projet détaillé. Voté par 26 voix pour et 7 contre de M. Boehringer, M. Heinrich, Mme Ohresser, M. Hilsz, M. Hodé, M. Freyermuth et Mme Soulé-Sandic.

- Réaménagement de la Rue Marcel Klein – Approbation de l'avant-projet détaillé. Voté à l'unanimité.

- Subvention exceptionnelle au Réseau Cardio Prévention d'Obernai pour la création d'un parcours pédestre « Par'Coeur Santé ». Voté à l'unanimité.

- Subvention exceptionnelle aux Scouts et Guides de France pour l'organisation d'un camp d'aide au développement projeté au Cameroun. Voté à l'unanimité.

- Subvention à la Paroisse Protestante de Klingenthal-Obernai pour le financement d'un camp itinérant en Pays cévenole. Voté à l'unanimité.

- Fiscalité directe locale – Décision en matière de fixation des taux d'imposition pour l'exercice 2011. Voté par 26 voix pour et 7 contre de M. Boehringer, M. Heinrich, Mme Ohresser, M. Hilsz, M. Hodé, M. Freyermuth et Mme Soulé-Sandic.

- Approbation des comptes administratifs et des comptes de gestion de l'exercice 2010 – Budget principal et budgets annexes. Voté à l'unanimité. M. le Maire n'a pas participé au vote - art L2541-13 alinéa 3 du CGCT.

- Affectation des résultats de l'exercice 2010 – Budget principal et budgets annexes. Voté à l'unanimité.

- Décision Modificative du budget de l'exercice 2011 – DM1. Voté par 26 voix pour et 7 contre de M. Boehringer, M. Heinrich, Mme Ohresser, M. Hilsz, M. Hodé, M. Freyermuth et Mme Soulé-Sandic.

Retrouvez l'ensemble des délibérations sur www.obernai.fr

Bulletin municipal de la Ville d'Obernai - BP 205 67213 Obernai CEDEX

Directeur de la publication : Bernard Fischer
Rédaction, conception et mise en page : Maud Audinat - Tamina Hobeïka - Service Communication - Ville d'Obernai

Crédits photos : Ville d'Obernai - Christophe Hamm - Francis Bronner - CCI Strasbourg -
Impression : Gyss Imprimeur Obernai - 312251. Ce journal est imprimé sur un papier blanchi sans chlore pour respecter l'environnement.

Distribution : Ville d'Obernai

Pour toutes informations complémentaires, problèmes de distribution ou passage d'une information, vous pouvez contacter la Mairie d'Obernai – Service Communication – BP 205 67213 Obernai Cedex.
Tél. 03 88 49 95 95
E-mail : com@obernai.fr

Internet : www.obernai.fr

Sortie du prochain numéro : juin 2011

Sommaire

Extraits des délibérations du Conseil Municipal
Page 2

Éditorial du Maire
Page 3

Temps Forts
Pages 4 à 5

Budget 2011 : les chiffres clés
Pages 6 et 7

Travaux
- *Moyenne Corniche*
- *Tribune du Stade*
- *Chemin des étangs*
- *Plantations Boulevard d'Europe et rue du Mal de Lattre de Tassigny*
- *Réfection du sol de l'église Saints Pierre et Paul*

Pages 8 et 9

Le Parc d'Activités du Thal
Pages 10 et 11

Économie
- *Challenge inter-entreprises à vélo*
- *Charte Qualité : 12 lauréats obernois*

Page 12

Élections cantonales
- *Résultats des 1er et 2nd tours*

Page 13

Services municipaux
- *Des repas de qualité pour les seniors*
- *Crèche/Halte-Garderie : d'excellents résultats*

Pages 14 et 15

Sport
- *Handball*
- *Le Triathlon International*
- *Séjour aux Sports d'Hiver pour le Collège Freppel*

Page 16

Vie associative
- *La ludothèque*
- *Le coin des souvenirs*

Page 17

Culture
Programme du Festival Pisteurs d'Etoiles
Page 18

Internet : des conseils pour tous
Page 19

Bloc notes
- *55 kg de déchets recyclés par habitant*
- *Association des Paralysés de France*
- *Plan Local d'Urbanisme : enquête publique*
- *Naissances*
- *L'O Espace Aquatique*

Pages 20 et 21

Infos municipales / Tribune
Page 22

Calendrier des animations
Page 23

Chers habitants d'Obernai,

Lors des récentes élections cantonales, vous m'avez renouvelé votre confiance en me faisant bénéficier de la majorité absolue des voix dès le 1er tour des élections. Néanmoins, l'abstention importante à ces élections a nécessité l'organisation d'un second tour de scrutin.
Je vous remercie très chaleureusement pour cette confiance renouvelée, qui constitue un encouragement à poursuivre une action publique au service des habitants d'Obernai et du canton.

Nous avons travaillé pendant plusieurs années à la réalisation de l'Espace aquatique L'O, qui a accueilli au cours des 3 premiers mois, plus de 90 000 usagers. Cet équipement majeur est unanimement apprécié et répond aux besoins des familles, des sportifs et des scolaires, qui bénéficient ainsi des bienfaits de l'eau tout au long de l'année. Ce projet démontre, qu'en ayant une vision partagée sur un territoire, tout en respectant les équilibres budgétaires, on peut réaliser un projet qui soit en adéquation avec les besoins des populations. Merci à tous les usagers, qui nous ont témoigné leur satisfaction quant à cet équipement.

Vous trouverez dans ce journal, l'expression du budget 2011 de la Ville d'Obernai. Depuis plusieurs années, une gestion rigoureuse a permis de désendetter la Ville de plus de 30 %. Rembourser ses dettes aujourd'hui, c'est garantir des possibilités financières pour l'avenir en matière d'investissement. Ainsi, en 2011, la Ville d'Obernai remboursera 1 358 500 € et un emprunt de 800 000 € a été réalisé. La dette de la Ville diminuera donc de 558 500 €. Nous poursuivrons, bien entendu, ces efforts dans les années à venir.

Pour la 7ème année consécutive, nous avons maintenu les taux des 4 taxes locales en vigueur. Notre volonté est de maintenir ces taux pour ne pas alourdir la charge financière pesant sur les ménages et les entreprises. Ceci constitue un vrai choix politique de raison et de bonne gestion.

Nous avons initié l'extension du Parc d'Activités du Thal. En l'espace de 8 mois, 6 entreprises ont fait le choix d'implanter leur siège dans ce parc d'activités. Ces entreprises comptent aujourd'hui plus de 200 salariés et grâce à leurs investissements elles offriront des perspectives favorables en matière de développement et de création d'emplois. Là encore, preuve est faite qu'il faut oser anticiper les besoins des entreprises pour dynamiser le tissu économique de notre ville. Ainsi, nous avons le plaisir d'accueillir l'entreprise HIG-HES, spécialisée dans les énergies renouvelables, qui implantera son siège sur une surface de 1,01 hectare.

Ce printemps, nous connaîtrons à Obernai l'organisation de nombreuses manifestations, portées par des associations et des organismes locaux. Je tiens à remercier très chaleureusement toutes les personnes impliquées dans ces projets, qui connaissent chaque année un grand succès.

Bien cordialement,

Bernard FISCHER
Maire d'Obernai
Vice-Président du Conseil Général du Bas-Rhin

Rencontre des Grandes Tables du Monde, en présence de nombreux Chefs Étoilés Michelin.

Partage de la Galette des Rois.

Conférence de Presse de Geneviève Laurenceau : 2ème édition du Festival de Musique de Chambre d'Obernai.

La patinoire sur la Place du M

Inauguration de l'O E

Soirée des Sportifs méritants : plu

arché : très grand succès !

SPACE AQUATIQUE.

us de 300 sportifs à l'honneur !

Inauguration du service de Soins de Suite et de Réadaptation à l'Hôpital Civil d'Obernai.

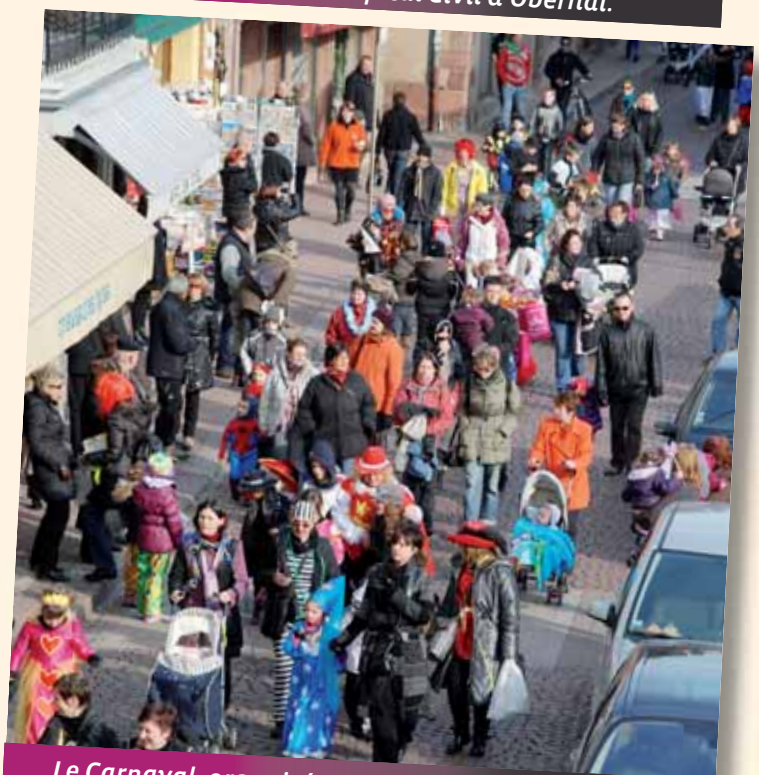

Le Carnaval, organisé par le Centre Arthur Rimbaud.

Remise de la Lettre de Citoyenneté à 75 jeunes de 18 ans d'Obernai et de Gengenbach.

Budget 2011 : *les chiffres clés*

Le Conseil Municipal a voté, le 31 janvier dernier, le budget de la Ville, pour l'année 2011, complété par la Décision Modificative n°1, adoptée le 11 avril 2011, intégrant les reports et résultats 2010.

Ce budget de 19 762 048 € est basé sur plusieurs principes :

1. **Continuer à baisser la dette de la Ville. Ainsi entre 2004 et 2011, cette dette aura baissé de plus de 5,7 millions d'euros.**
2. **Contenir les dépenses de fonctionnement.**
3. **Développer des projets pour la commune avec un budget d'investissement de 5 959 703 € pour 2011**

Les Recettes

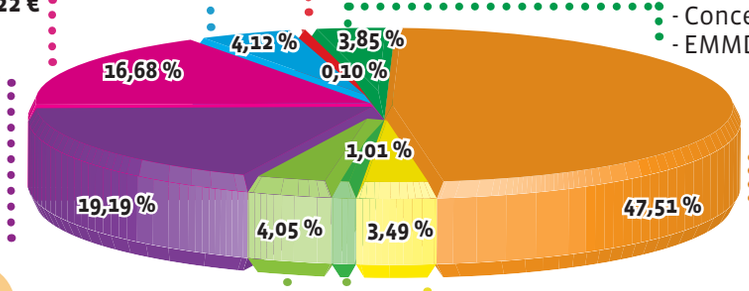

Produits des services et du domaine : 759 860 €
dont
- Marchés et horodateurs : 200 000 €
- Téléphone, gaz et terrasses : 39 000 €
- Chasse et pêche : 17 000 €
- Concession électrique : 31 000€
- EMMDD, études surveillées : 160 000 €

Autres recettes : 814 767 €

Cessions d'immobilier : 20 000 €

Excédent 2010 reporté : 3 294 922 €

Concours de l'Etat : 3 793 499 €
dont
- Fonds de compensation de la TVA : 410 000 €
- Dotation Globale de Fonctionnement : 2 830 000 €

Fiscalité directe : 9 389 000 €

- Emprunt remboursé par an : 1 358 500 €
- Emprunt 2011 de 800 000 €
-> Une diminution de la dette de 5,7 millions € entre 2004 et 2011.

Emprunt 2011 : 800 000 €

Emprunt 2010 reporté : 200 000 €

Subventions et participations : 690 000 €

TOTAL : 19 762 048 €

Le budget 2011 de la Ville d'Obernai est le reflet d'une gestion rigoureuse des deniers publics. Tout en continuant d'investir, ce budget tient compte des réalités actuelles et de la prudence nécessaire quant à la gestion d'une collectivité.

Les Dépenses

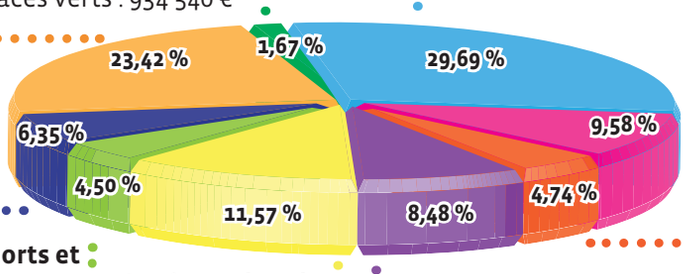

Aménagement, services urbains et environnement : 4 629 144 € dont
- Eclairage public : 624 342 €
- Voirie et équipements annexes : 1 491 440 €
- Espaces verts : 934 540 €

Action économique : 330 765 €
dont
- Aide au tourisme : 328 865 €

Services généraux : 5 866 100 €

Interventions sociales, santé, famille : 1 255 497 €
dont
- Etude pour la nouvelle crèche : 80 000 €
- Relevés et fouilles pour le nouvel hôpital : 173 208 €
- Subvention Square des Petits : 32 000 €
- Subvention Obern'Aide : 20 000 €

Service de la dette : 1 893 800 €
- Capital : 1 358 500 €
- Intérêt : 535 300 €

Sécurité et salubrité publiques : 936 029 €
dont
- Police : 578 935 €
- Service Incendie : 342 500 €

Sports et Jeunesse : 888 557 €
dont
- Stades : 373 692 €
- Salles et autres : 95 950 €

Services culturels, cultuels et festifs : 2 286 833 €

Enseignement Formation : 1 675 323 € dont
- Rénovation Groupe scolaire Europe : 318 200 €
- Charges de personnel : 579 245 €
- Charges à caractère général : 352 887 €

TOTAL : 19 762 048 €

UNE GESTION RIGOUREUSE DES DENIERS PUBLICS

L'ÉVOLUTION DE LA DETTE

La Ville d'Obernai a connu un pic d'endettement en 2004 dû au financement du Groupe Scolaire du Parc et à la requalification de l'école maternelle Freppel. Depuis 2006, la Municipalité a constamment procédé au désendettement de la Ville.
L'objectif est de rembourser, chaque année, un capital supérieur au nouvel emprunt réalisé. Ainsi, le budget 2011 prévoit le remboursement de 1 358 500 million d'euros et un nouvel emprunt maximal de 800 000 €.

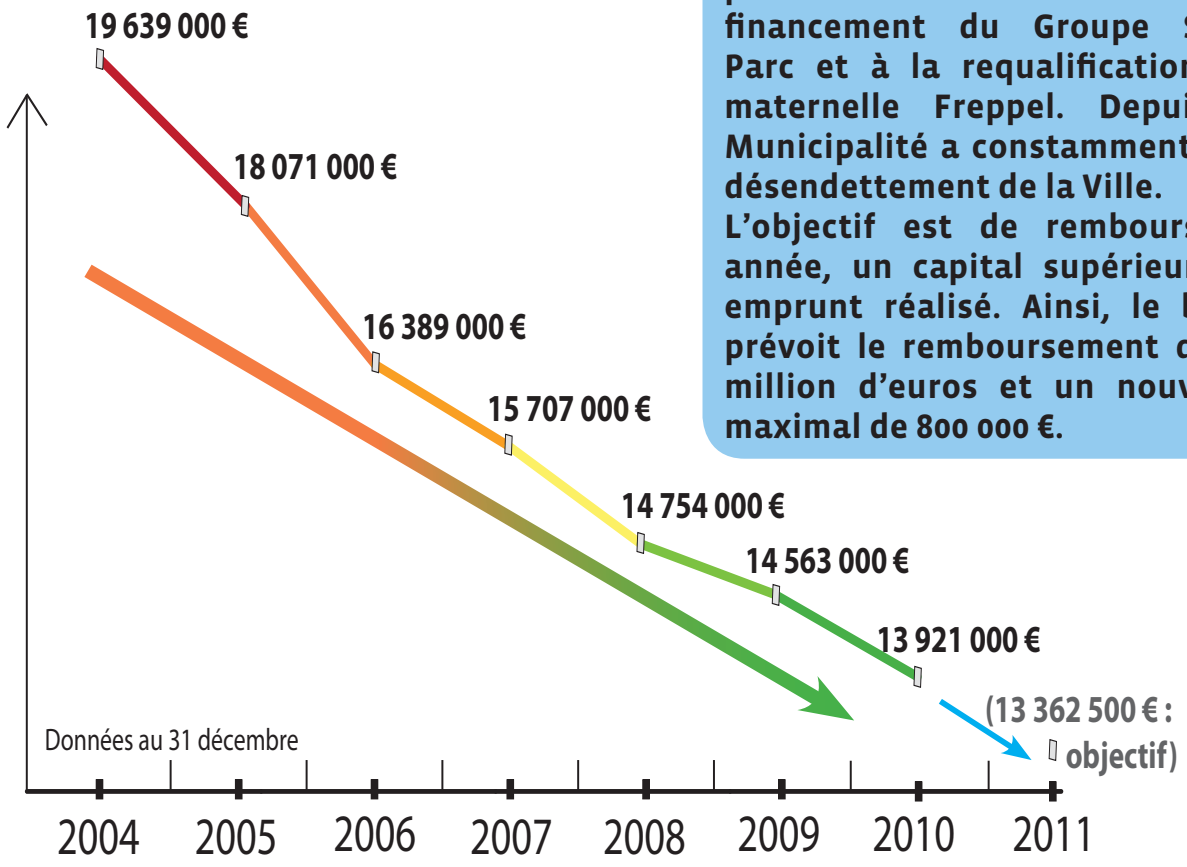

TAUX DES IMPÔTS COMMUNAUX DIRECTS

OBERNAI = 0 % d'augmentation

-> Maintien pour la 7ème année consécutive des taux en vigueur pour les taxes, afin de ne pas alourdir les dépenses fiscales pesant sur les ménages et les entreprises d'Obernai.

OBERNAI = une des seules villes moyennes d'Alsace à avoir fait ce choix constant.

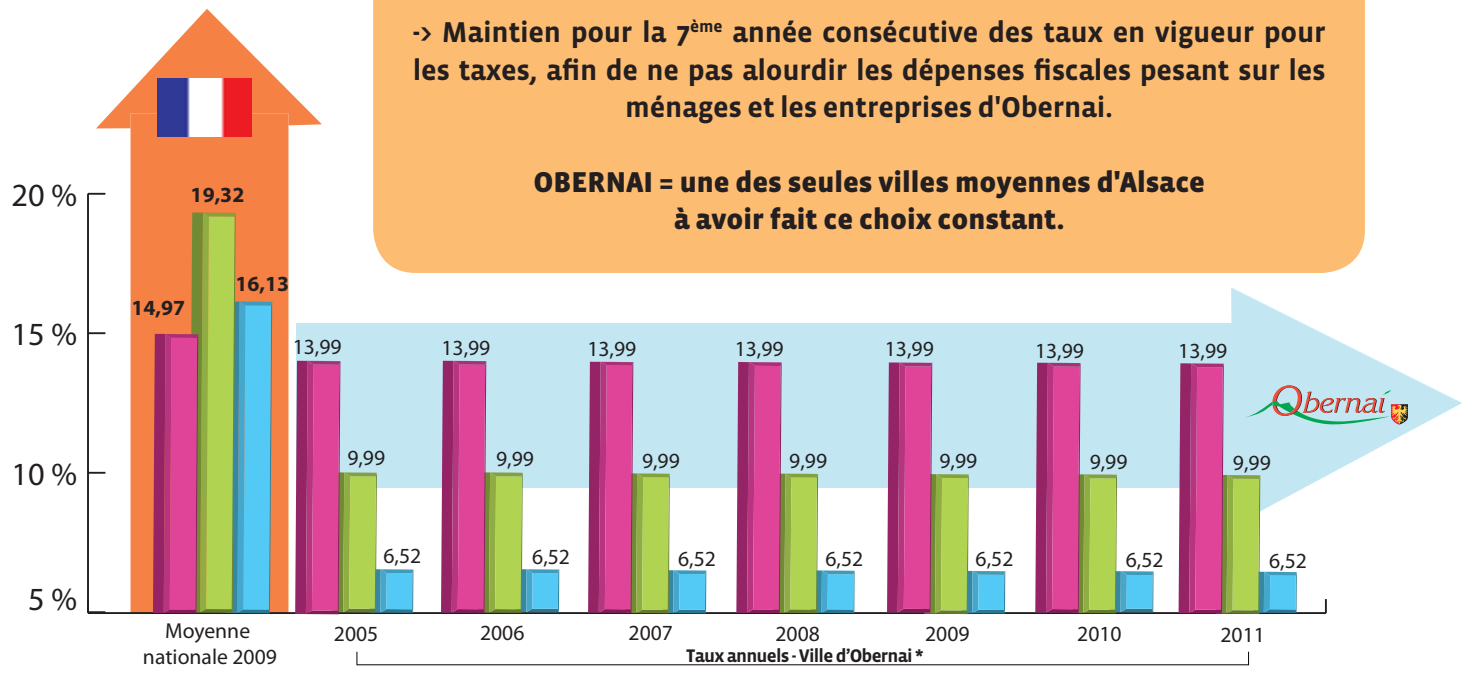

Taxe d'habitation

Taxe Professionnelle
2011 : Compensation Foncière des Entreprises (CFE)

Taxe Foncière sur les propriétés bâties

*Part communale d'Obernai, complétée sur les feuilles d'imposition par les parts transférées du Département et de la Région.

Tribune du stade

La Ville d'Obernai dispose de très bons équipements. Néanmoins, certains d'entre eux vieillissent et nécessitent des travaux d'entretien. Ainsi, la Ville a dû remplacer la totalité de la toiture de la tribune du stade, d'une surface de 800 m², car elle présentait des problèmes d'infiltrations.

L'éclairage des gradins et la sonorisation ont également été entièrement renouvelés. Le montant total de ces travaux s'élève à 117 000 € H.T. Les spectateurs bénéficieront ainsi de bonnes conditions pour supporter avec ferveur les nombreux sportifs.

Chemin des étangs

Une partie du chemin menant aux étangs de l'association de pêche a été entièrement refaite. La voie a été reprofilée et un nouveau tapis d'enrobé a été mis en place. Ainsi, les pêcheurs, les promeneurs et les usagers du parcours de santé pourront mieux circuler dans ce secteur. Ces travaux ont coûté 14 600 € H.T.

Moyenne corniche

A l'Ouest de la rue de la Moyenne Corniche (vers la route de Boersch), une petite portion a été sécurisée. La construction d'un mur de soutènement s'avérait nécessaire et la mise en place d'un garde-corps sécurise ainsi les piétons. Coût de ces travaux : 7 900 € H.T.

Aire de jeux des boulistes

Entre le parking du Centre Périscolaire Europe et le terrain de football n°3, les travaux de l'aire de jeux des boulistes ont été achevés en début d'année.

L'aménagement périphérique du club house, d'un montant de 17 600 € H.T., comprend notamment l'agrandissement de l'aire de jeux, la mise en place d'éléments en «U» servant de délimitation et de bancs, ainsi qu'une clôture et un nouveau pare-ballons. Des plantations ont, quant à elles été réalisées à l'automne dernier avec, entre autres, des frênes ainsi que des plantes couvre-sol, tel le lierre. Autour du club house se sont des essences de «juniperus» et de «lonisera» qui ont été plantées.

Réfection du sol de l'église Saints Pierre et Paul

Le sol de la nef et du chœur (plus de 1 000 m² au total) de l'Eglise Saints Pierre et Paul vient d'être refait à neuf. Le revêtement en moquette du chœur a été remplacé et le sol en tapis « coco » de la nef laisse sa place à un sol coulé. Les travaux seront terminés pour Pâques. Un budget de 190 600 € H.T., pris en charge, pour moitié, par le Conseil de Fabrique, a été nécessaire pour permettre le rafraîchissement des sols de l'édifice.

Végétalisation du Boulevard d'Europe

Suite à l'abattage des cerisiers du Boulevard d'Europe, dont l'état phytosanitaire exigeait le remplacement, la plantation de deux essences principales a été réalisée sur 450 mètres de terre-plein central. Du côté des résidences collectives, se sont des gleditsias qui ont été plantés, et de l'autre côté, des poiriers à fleurs. Sous les arbres et sur les bords du terre-plein central des plantes couvre-sol ont été mises en terre. Les îlots latéraux ont, quant à eux, été ornés de graminées. Ces plantations ont été achevées au mois de février...

Elles pourront donc profiter des beaux jours du printemps pour continuer leur croissance. Le montant de ces travaux de plantations s'élève à 57 000 € H.T.

Le Gleditsia :

Le Gleditsia est un arbre de la famille des Fabaceae originaire d'Amérique du Nord et d'Asie. Il a été nommé ainsi en l'honneur de Gottlieb Gleditsch, directeur du Jardin botanique de Berlin, qui mourut en 1786.

Le gleditsia a un feuillage fin, luisant, d'abord rouge bronze, puis vert bronze en juillet, enfin jaune en automne. Il n'a pas d'épines.

Le nouveau visage de la rue du Maréchal de Lattre de Tassigny

Suite aux travaux d'aménagement de la rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, les plantations, d'un montant de 16 300 € H.T., ont été achevées courant du mois de février dernier. Des gleditsias et des graminées ont été plantés le long de la route et de L'O Espace Aquatique. Du côté de la caserne des pompiers, l'îlot a été aménagé avec un grand arbre en cépée (Acer Ginalla) et diverses plantes vivaces.

Acer Ginalla en cépée

Le Parc d'Activités du Thal

Lors de la séance du Conseil municipal du 11 avril dernier, la vente, à l'entreprise HIG-HES, de la dernière emprise cessible du Parc d'Activités du Thal, a été approuvée. Ce sont désormais 6 entreprises qui vont s'implanter dans les mois à venir au Parc d'Activités du Thal, soit plus de 200 salariés.

Projet HDR COMMUNICATION

Projet WEB CONCEPT DESIGN

Projet EVERBLUE CRISTAL PISCINE

Les plantations de la frange verte

Sur une largeur de plus de 20 mètres et une surperficie d'un demi-hectare, une frange verte a été installée entre le Parc d'Activités du Thal et le quartier de la Loi durant l'hiver 2010-2011. Véritable écran visuel et acoustique, ce cordon planté s'inscrit également dans une démarche environnementale visant à intégrer au sein de la trame urbaine des espaces verts «naturalisés». Cette démarche, soutenue par la Région Alsace, vise à l'installation de végétaux rustiques, traditionnellement présents localement, qui contribueront à allier un développement urbain raisonné avec le maintien de la flore et de la petite faune. Trois familles de plantations s'organisent en strates végétales successives : avec une hauteur supérieure à 8 mètres, les chênes, les ormes, les érables ; autour de 6 mètres de hauteur, le groupe des sureaux, des robiniers, des frènes, des pins et des tilleuls ; à moins de 5 mètres de haut enfin, les charmes, les saules, les amélanchiers, les houx... Le choix et la répartition des essences, élaborés par le cabinet de paysagistes ACTE 2 Paysage, situé à Obernai, contribueront à installer un véritable taillis au sein duquel l'évolution des variétés a été pensée pour les 15 prochaines années.

...UNE 6ÈME IMPLANTATION D'ENTREPRISE

Le groupe HIG-HES, Hildenbrand Investment Group, Hildenbrand Électricité Services, est aujourd'hui implanté en Alsace (Dinsheim-sur-Bruche et Schiltigheim) et en Champagne-Ardenne (Reims), et emploie 62 personnes.

Le groupe a vu son chiffre d'affaires passer de 1,5 à 30 millions d'euros en 3 ans et prévoit une augmentation substantielle du nombre de ses salariés d'ici 5 ans. C'est dans cette dynamique d'évolution que l'entreprise a souhaité s'implanter au Parc d'Activités du Thal (2 800 m² de bâtiments), à Obernai.

Projet HIG-HES

Projet SOBOVIA : les travaux avancent

Bravo aux 12 lauréats obernois !

En 2009, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Strasbourg et du Bas-Rhin a mis en place la «Charte Qualité Accueil-Ecoute-Conseil», destinée aux commerçants du département. En 2010, 7 commerçants obernois avaient été récompensés. En 2011, ce sont 12 commerçants qui ont été mis à l'honneur, notamment pour la qualité de leur accueil et le service client. Ainsi, le 31 janvier dernier, a eu lieu la cérémonie de remise des Récompenses, à Strasbourg. Dans le Bas-Rhin, 114 chefs d'entreprises se sont vus décerner ce prix.

Les 12 lauréats obernois 2011 sont : ***Elsa Barabos - Caves Barabos, Noëlle Normand - La Boutique du Piémont, Christophe Adrian et Georges Dubois - Pâtisserie Urban, Nadine Lukic et Dominique Guyot - L'une et l'autre, Michelle Ruch - Jardin Secret, Marc Haag - Bogard, Michel Gross - Pâtisserie Gross, Raphaël Goetz - Atout Cycles, Pascal Glé - Intim'Idée, Muriel de Rienzo - De Rienzo, Nicolas de Rienzo - Carré Vert, Cathie Becher, Bleu Marine.***

Un challenge inter-entreprises à vélo

Les entreprises d'Obernai sont invitées à participer à deux challenges inter-entreprises organisés par le Comité d'Action Deux Roues 67. Ces challenges sont ouverts à toute entreprise, administration ou association située en Alsace employant plus de 5 personnes par site, selon 3 catégories : structures de 6 à 49 salariés, de 50 à 249 salariés et de plus de 250 salariés.

Le Pays Bruche Mossig Piémont ajoutera sa contribution avec des lots pour les entreprises de notre territoire : sortie VTT en groupe, essai d'un vélo électrique, séance de diagnostic vélos.
La démarche est d'ores et déjà soutenue par l'ADEME Alsace, la CCI de Strasbourg et du Bas-Rhin et le Conseil Général du Bas-Rhin, acteurs de la mobilité durable et des Plans de Déplacements Entreprise (www.deplacements-salaries-67.fr).

Le Printemps du Vélo
mardi 26 avril au dimanche 22 mai
Combien de km parcourus à vélos ?
Ce concours consiste à se rendre au travail à vélo aussi souvent que possible pendant un mois et à comptabiliser les distances parcourues. Récoltés par des référents dans chaque structure participante, les résultats seront centralisés par le CADR67 et un prix régional sera attribué aux entreprises qui totaliseront la plus grande distance dans leurs catégories.

La journée du vélo
Le mardi 31 mai 2011
Combien de salariés à vélo ?
En clôture du printemps du vélo, ce deuxième challenge se déroule sur une seule journée : le référent comptera le taux de cyclistes par rapport à l'effectif présent.
Les entreprises, établissements publics ou collectivités qui créeront les meilleures animations mobiliseront sans doute le plus de salariés et auront le plus de chances de remporter le challenge.

Pour en savoir plus :
www.fubicy.org/challengealsace
et www.pays-bmp.fr/climat

Canton d'Obernai : résultats des élections

1ER TOUR

CANTON D'OBERNAI	VOTANTS	Candidats L.BALTZER	B. FREYERMUTH	B. FISCHER	C. COTELLE
BERNARDSWILLER	**50,51 %**	7,01 %	19,13 %	56,44 %	17,42 %
BOURGHEIM	**39,29 %**	2,82 %	21,13%	51,41 %	24,65 %
GOXWILLER	**47,41 %**	5,92 %	20,72 %	44,74 %	28,62 %
INNENHEIM	**46,59 %**	6,05 %	12,59 %	58,19 %	23,17 %
KRAUTERGERSHEIM	**47,93 %**	5,63 %	17,03 %	60,31 %	17,03 %
MEISTRATZHEIM	**46,33 %**	4,60 %	11,23 %	56,17 %	27,99 %
NIEDERNAI	**42,83 %**	4,72 %	16,54 %	54,33 %	24,41 %
OBERNAI	**41,09 %**	4,20 %	25,66 %	52,66 %	17,48 %
VALFF	**47,21 %**	5,47 %	11,16%	56,46 %	26,91 %
ZELLWILLER	**52,98 %**	7,22 %	16,84 %	57,73 %	18,21 %
TOTAL	**44,14 %**	**4,98 %**	**20,27 %**	**54,45 %**	**20,30 %**

Candidats	Obernai : Bureaux de Vote Saint-Pierre	Saint-Paul	Parc	Freppel	C. Claudel	G. Doré	A.Rimbaud	TOTAL
L.BALTZER	3,50 %	4,67 %	6 %	2,94 %	3,98 %	4,13 %	3,76 %	**4,20 %**
B. FREYERMUTH	20,28 %	23,74 %	25,34 %	28,57 %	29,10 %	27,75 %	25,14 %	**25,66 %**
B. FISCHER	65,50 %	56,07 %	51,26 %	51,89 %	45,52 %	47,02 %	50 %	**52,66 %**
C. COTELLE	10,72 %	15,51 %	17,41 %	16,60 %	21,39 %	21,10 %	21,10 %	**17,48 %**

2nd TOUR

CANTON D'OBERNAI	VOTANTS	*Candidats* B. FISCHER	C. COTELLE
BERNARDSWILLER	**50,05 %**	75,79 %	24,21 %
BOURGHEIM	**38,46 %**	71,32 %	28,68 %
GOXWILLER	**48,78 %**	65,89 %	34,11 %
INNENHEIM	**51,10 %**	72,34 %	27,66 %
KRAUTERGERSHEIM	**46,99 %**	76,55 %	23,45 %
MEISTRATZHEIM	**45,83 %**	68,68 %	31,32 %
NIEDERNAI	**42,50 %**	69,92 %	30,08 %
OBERNAI	**41,28 %**	73,64 %	26,36 %
VALFF	**47,21 %**	67,11 %	32,89 %
ZELLWILLER	**49,01 %**	72,37 %	27,63 %
TOTAL	**44,21 %**	**72,49 %**	**27,51 %**

Candidats	Obernai : Bureaux de Vote Saint-Pierre	Saint-Paul	Parc	Freppel	C. Claudel	G. Doré	A.Rimbaud	TOTAL
B. FISCHER	80,49 %	77,23 %	77,56 %	70,95 %	69,09 %	70,05 %	66,94 %	**73,64 %**
C. COTELLE	19,51 %	22,77 %	22,44 %	29,05 %	30,91 %	29,95 %	33,06 %	**26,36 %**

Les Elections cantonales :

Les Conseillers généraux de chaque département sont élus, au suffrage universel direct, par les électeurs français lors des élections cantonales.

En 2014, conformément à la loi n° 2010-1563 du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales, les conseillers territoriaux remplaceront les Conseillers régionaux et les Conseillers généraux.

Des repas de qualité pour les séniors !

Le Restaurant du Foyer Hohenbourg, situé au rez-de-chaussée de la résidence Hohenbourg, rue du foyer, près de la Gendarmerie, est géré par le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) de la Ville d'Obernai.

Vous êtes retraité ou invalide et vous résidez à Obernai ? Deux prestations s'offrent à vous :

- un service de restauration classique,
- un service de livraison de repas à domicile.

Depuis début janvier 2011, c'est un nouveau traiteur qui fournit les repas sur place et à domicile ; il semble très apprécié des séniors.

Le Restaurant

La salle de restauration est ouverte du lundi au vendredi de 12h à 14h environ. Dans un cadre agréable, propice aux rencontres et aux échanges, les convives sont servis à table par l'équipe du restaurant.

Tout au long de l'année, des repas à thèmes ou des animations sont proposées : fête des mères, carnaval,

Noël, beaujolais nouveau... et une fête est organisée une fois par mois à l'occasion des anniversaires, pour le plus grand plaisir des convives. Les personnes ne souhaitant pas se restaurer sur place ont la possibilité de venir chercher leur repas, directement entre 11h et 12h.

La livraison à domicile

Plus pratique pour certains, le service de livraison permet de recevoir à son domicile le repas du jour (mêmes plats qu'au restaurant), chaud et prêt à déguster. Les livraisons s'effectuent quotidiennement entre 11h et 13h du lundi au vendredi.

L'organisation

Pour assurer la qualité de la prestation, il est demandé de commander son repas au plus tard le jeudi pour la semaine suivante. Cependant, afin de faire face aux imprévus, les commandes ou ajustements exceptionnels sont acceptés la veille.

Exemple de Menu

Entrée : potage poireaux ou salade d'endives,
Plat : choucroute garnie ou carottes Vichy et pommes nature avec pain de viande au jus,
Fromage : Reblochon,
Dessert : Pomme Jonagold.

Quelques chiffres

- Repas sur place : 7 €
- Repas livré à domicile : 9,20 €
- En 2010 : 12 586 repas ont été servis : 7 506 en salle et 5 080 livrés à domicile.
- Budget de fonctionnement annuel : 184 000 € financés à hauteur de 46% par la Ville.

Plus d'infos au 03 88 95 23 83.

Qu'en pensent les habitués ?

FERNAND - 77 ANS
MANGE TOUS LES JOURS AU RESTAURANT DEPUIS 2006
"Il y a même un service des repas dans les appartements pour ceux qui ne peuvent pas bien marcher..."

RENÉ - 75 ANS - VIENT TOUS LES JOURS DEPUIS 20 ANS
"Je n'habite pas au Foyer, mais je mange ici tous les jours, c'est bon. Il y a surtout des bons desserts, en particulier lors de « l'anniversaire du mois »".

MARTHE - 78 ANS
VIENT DEPUIS 2009
"Je mange ici deux fois par semaine, en général le mardi et le jeudi. Aujourd'hui, j'ai mangé une bonne choucroute. Les autres jours mon petit-fils mange chez moi, je fais la cuisine."

MARIE-LOUISE - MARTHE - STÉPHANIE - MARGUERITE - ANDRÉE - MANGENT TOUS LES JOURS DEPUIS DE NOMBREUSES ANNÉES
"Tout le monde est content, on passe un moment convivial chaque jour." "On n'est pas seul quand on vient manger au restaurant." "Les samedis et dimanches, on fait soi-même la cuisine, sinon le vendredi on peut demander des repas à emporter pour les deux jours."

ERNA - 89 ANS - VIENT 4 JOURS/SEMAINE AU RESTAURANT DEPUIS 3 ANS
"Avec le nouveau traiteur ça change. J'aime manger les plats traditionnels comme la choucroute ou le baeckeoffe. Ici, le personnel est vraiment très accueillant. Ils essayent de nous faire plaisir et se donnent beaucoup de peine pour tout...ils sont très dévoués. "

MAURICE - 87 ANS
VIENT DEPUIS 15 JOURS
"Mon Aide à Domicile vient manger avec moi de temps en temps. Avant de m'installer au foyer, j'habitais le quartier Europe et je me faisais livrer à domicile tous les jours de la semaine. Ici, c'est très bien, je n'ai que des compliments à faire, particulièrement au personnel qui est très aimable. Pour certains, c'est un palace ici !"

Le succès de la Crèche et de la Halte-Garderie

Interview d'Anita Voltz, Adjointe au Maire chargée de la Solidarité, de l'Action sociale, de la Petite Enfance et des Personnes âgées et de Béatrice Laurent, Directrice de la Crèche et de la Halte-Garderie.

Quel est le bilan de l'année 2010 pour la Crèche ? Excellent, la demande des familles est constante et nous essayons de répondre au maximum de nos possibilités au besoin de chacun.

Quelle est la capacité d'accueil de la structure ? Nous pouvons accueillir 60 enfants à partir de 10 semaines jusqu'à moins de 4 ans du lundi au jeudi de 6h45 à 18h45 et le vendredi de 6h45 à 17h45.

Le taux de fréquentation de la Crèche évolue-t-il ? En 2010, nous avons effectué 140 834 heures d'accueil soit une augmentation de 13% en 5 ans. Nous avons pu répondre à plus de demandes de familles grâce à une meilleure organisation du service.

Combien de personnes travaillent à la crèche ? Une trentaine de personnes y travaille : des professionnels de la petite enfance, des agents techniques, un cuisinier... Chacun a un rôle important pour l'équilibre des tout-petits.

Quel est le bilan de l'année 2010 pour la Halte-Garderie ? En 2009, le Centre Communal d'Action sociale a réalisé une enquête de satisfaction. 70 % des parents y ont répondu. Les plages horaires notamment devaient mieux correspondre aux besoins. Nous avons donc depuis janvier 2010 élargi les horaires avec une ouverture de 8h à 18h du lundi au vendredi et embauché du personnel. Donc le bilan est aussi excellent, puisque nous avons doublé la fréquentation.

Comment fonctionne la Halte-Garderie ? Nous disposons de 20 places en accueil occasionnel et régulier pour des enfants âgés de 10 semaines à moins de 6 ans avec une équipe pédagogique d'une dizaine de personnes qualifiées.

Comment sont fixés les tarifs ?
Les tarifs sont établis sur la base de la Prestation de Service Unique (PSU) à partir d'un contrat avec la Caisse d'Allocations Familiales. En contrepartie, nous calculons la participation des familles à partir d'un barème national qui tient compte des ressources, de la composition des familles et du lieu d'habitation. Ainsi la Crèche et la Halte-Garderie sont solidaires et accessibles à toutes les familles d'Obernai ou de la Communauté de Communes.

Quels sont les budgets ?
Pour fonctionner, ces structures sont financées par la Ville, la CAF et les familles. Le budget de fonctionnement de la Crèche, en 2010, était de 580 800 euros avec une participation de 312 000 euros (53 %) de la Ville.
Pour la Halte-Garderie, sur un budget de 200 227 €, la Ville y participe à hauteur de 21 %. Et grâce à l'élargissement des plages horaires en 2010, la fréquentation a augmenté divisant par deux le coût de fonctionnement de la Halte-Garderie.

Une journée à la Crèche et à la Halte-Garderie

Arrivée à la Crèche pour une journée bien remplie

Atelier cuisine, dénoyautage des cerises pour le clafoutis

Petite discussion entre bébés bien installés dans les transats

Préparation des repas par Stéphan le cuisinier et Laura.

On se lave les mains avant de passer à table.

Miam, des légumes et des pâtes. Et le dessert ?

Encore un peu endormis, après une sieste digestive.

Activités dans jardin de la Crèche et de la Halte-Garderie

Que de jouets pour s'amuser entre amis !

C'est l'heure du goûter. Gâteau au chocolat et yaourt.

Un peu de lecture en attendant de rentrer à la maison.

Les «mercredis du Handball». Plus d'infos sur www.obernaihandball.fr

Fans de Tennis... à vos agendas !

Dimanches 8, 15 et 29 mai 2011, les joueurs du Tennis Club d'Obernai participent aux Championnats de France en Nationale 4. Venez les encourager dès 9h.

Plus de renseignements au 03 88 95 60 83.

Triathlon international d'Obernai

Dimanche 5 juin 2011 ! C'est reparti, pour la 13ème édition du Triathlon International d'Obernai ! Les athlètes s'élanceront à la nage du plan d'eau de Benfeld, puis enchaîneront avec l'itinéraire vélo, via le Mont Saint-Odile avant de rallier Obernai, pour un ultime effort en course à pied avec un parcours urbain, qui passera par la mythique montée du Mont-National !

Au parking des Remparts, le TRI KIDS initiera gratuitement les enfants de 5 à 11 ans à la pratique de l'enchaînement natation, vélo et course à pied. L'an dernier, l'événement avait rassemblé 900 sportifs de neuf nationalités différentes. Venez nombreux pour les encourager !

www.triathlon-obernai.com

Tout schuss pour Freppel !

Pour la deuxième année consécutive, le collège Freppel a organisé, du 9 au 14 janvier dernier, un séjour de découverte des sports d'hiver. Dans le cadre de l'ouverture aux activités physiques de plein air, 48 élèves de quatrième et de troisième ont goûté aux joies de la montagne, sous forme d'un stage de ski alpin à Châtel, en Haute-Savoie.

Une ludothèque à Obernai

La Lud'O, ludothèque associative, a ouvert ses portes le 19 janvier dernier. Lieu de convivialité et d'échanges autour du jeu, elle s'adresse aussi bien aux adultes qu'aux enfants.

Gérée par l'association « Et si on jouait ?», La Lud'O fonctionne comme une bibliothèque.
Elle met à la disposition de ses adhérents plusieurs centaines de jeux de qualité, spécialement sélectionnés par son équipe.
Elle propose des séances hebdomadaires de jeu en famille avec des espaces spécialement conçus pour les enfants. C'est l'occasion pour parents et enfants de partager des instants privilégiés.
Chaque mois, des soirées et après-midi jeux de société sont ouvertes aux adultes.
Elle organise également diverses animations ludiques pour les écoles, associations, structures touristiques, fêtes de village, de quartier ou paroissiales, centres de loisirs ou périscolaires, maisons de retraite, comités d'entreprises....

Tester les jeux sans les acheter

Alors que les jeux et les jouets sont généralement chers, son objectif est de les rendre accessibles à un large public. Avec le prêt de jeux et le jeu sur place, il est ainsi possible de tester de nombreux jeux originaux sans avoir besoin de les acheter. Une ludothécaire guide les familles dans leur choix et leur apporte ses conseils.

Jouer, une activité libre

En ludothèque, le jeu est une activité totalement libre, sans évaluation et sans contrainte. Il est possible d'expérimenter, de se tromper, de laisser libre cours à son imagination, de découvrir de nouveaux univers. La ludothèque favorise ainsi la double expérience de la créativité et de la socialisation. Elle permet de révéler des capacités parfois insoupçonnées, de créer des liens interculturels ou intergénérationnels.

Un fort engouement

Quelques semaines après son ouverture, la Lud'O compte plus de 220 membres parmi lesquels 120 enfants. De nouveaux bénévoles actifs ont rejoint son équipe. Elle a été labellisée par la fondation Passions Alsace (www.fondationpassionsalsace.com) qui lui a accordé un premier financement et récolte des dons à son profit. Elle est à la recherche de partenaires afin de financer et développer ses activités.

La Lud'O
1, place des Fines Herbes
Tél. 09 54 29 43 03
courriel@laludo.org
www.laludo.org

Des jeux pour tous les âges et tous les goûts

140 enfants ont participé à la journée jeux organisée pour l'école d'Ottrott

L'espace "marchande" est particulièrement apprécié par les enfants

Le coin des souvenirs...

1957/58 : Terrain d'entraînement (actuel collège Freppel)

22.11.1957 : Enlèvement des rails de tramway, rue du G[al] Gouraud

16ème Festival Pisteurs d'étoiles

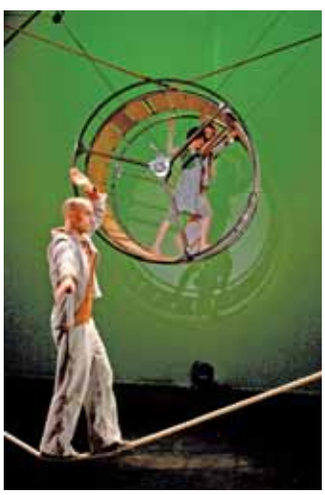

DATE	HEURE	SPECTACLE / CIE	LIEU	DURÉE	
VEN 29 AVRIL	19H30	++ **CIRK'N'ZIK** ○ FANFARE JPPJP	HALLE GRÜBER	1h	*
	20H30	**FOTÉ FORÉ** ○ CIRQUE MANDINGUE	GRAND CHAPITEAU	1h	
	22H	**L'HOMME CIRQUE** ○ DAVID DIMITRI	PETIT CHAPITEAU	0h55	
	23H30	++ **CIRK'N'ZIK** ○ FANFARE JPPJP	HALLE GRÜBER	1h30	*
SAM 30 AVRIL	18H	**L'HOMME CIRQUE** ○ DAVID DIMITRI	PETIT CHAPITEAU	0h55	
	19H30	++ **CIRK'N'ZIK** ○ SIRA GNOUMA	HALLE GRÜBER	1h	*
	20H30	**FOTÉ FORÉ** ○ CIRQUE MANDINGUE	GRAND CHAPITEAU	1h	
	22H	**NATURAL SPIRIT** ○ CARROS DE FOC TEATRE	PARKING DES REMPARTS	1h30	*
	23H30	++ **CIRK'N'ZIK** ○ SIRA GNOUMA	HALLE GRÜBER	1h30	*
DIM 1 MAI	à partir de 10 H	**PIQUE-NIQUE ENJONGLÉ** ○ TAPIRROULANT	PARKING DES REMPARTS		*
	10H	**INTERVENTIONS** ○ ÉLÈVES DE GRAINE DE CIRQUE	PARKING DES REMPARTS	1h	*
	10H	**NATURAL SPIRIT** ○ CARROS DE FOC TEATRE	ITINÉRAIRE SURPRISE	1h	*
	11H30	**SHAKETHAT** ○ CIE SHAKETHAT	PLACE DU MARCHÉ	0h50	*
	13H45	**LECTURE POUR ENFANTS** ○ LA CABANE DE SUZON	HALLE GRÜBER	0h40	*
	14H	**INTERVENTIONS** ○ ÉLÈVES DE GRAINE DE CIRQUE	PARKING DES REMPARTS	1h	*
	14H30	**NATURAL SPIRIT** ○ CARROS DE FOC TEATRE	ITINÉRAIRE SURPRISE	1h	*
	15H	**LA NUIT DES ENFANTS PERDUS** ○ ATELIER THÉÂTRE ENFANT	GRAND CHAPITEAU	1h30	*4 €*
	16H	**SHAKETHAT** ○ CIE SHAKETHAT	PLACE DU MARCHÉ	0h50	*
	17H	**LE FILM DU DIMANCHE SOIR** ○ CIE ANNIBAL ET SES ÉLÉPHANTS	SALLE DES FÊTES	1h30	*
	17H30	**L'HOMME CIRQUE** ○ DAVID DIMITRI	PETIT CHAPITEAU	0h55	
MER 4 MAI	17H30	**LA NUIT DES ENFANTS PERDUS** ○ ATELIER THÉÂTRE ENFANT	GRAND CHAPITEAU	1h30	*4 €*
	20H30	**SUR LE FIL** ○ ÉLÈVES DE GRAINE DE CIRQUE	PETIT CHAPITEAU	1h	*4 €*
JEU 5 MAI	20H30	**QUISQUILIA** ○ MILO & OLIVIA	GRAND CHAPITEAU	1h15	
VEN 6 MAI	18H30	**L'ENFANT QUI...** ○ CIE THÉÂTRE D'UN JOUR	PETIT CHAPITEAU	1h	
	20H30	**CAPAS** ○ CIE EIA	GRAND CHAPITEAU	1h	
	22H	**POPCORN MACHINE** ○ CIE MY!LAÏKA	PETIT CHAPITEAU	1h	
	23H30	++ **CIRK'N'ZIK** ○ CHAPEL HILL EN DUO	HALLE GRÜBER	1h30	*
SAM 7 MAI	17H30	**CAPAS** ○ CIE EIA	GRAND CHAPITEAU	1h	
	18H30	**L'ENFANT QUI...** ○ CIE THÉÂTRE D'UN JOUR	PETIT CHAPITEAU	1h	
	21H	**THE MILL** ○ OCKHAM'S RAZOR	GRAND CHAPITEAU	0h55	
	22H30	++ **CIRK'N'ZIK** ○ LÉOPARLEUR - SOUNDSYSTEM	HALLE GRÜBER	1h30	*

** = gratuit*

Obernai

www.pisteursdetoiles.com

8 conseils pour protéger vos enfants sur Internet

1 - Parlez avec votre enfant de ses activités sur la Toile

Dialoguez avec lui sur ses centres d'intérêt et les vôtres, créez un partage familial autour des usages de l'Internet.

le chiffre **69 %...**

... des adolescents pensent que leurs activités sur Internet n'intéressent pas leurs parents.

2 - Activez le logiciel de contrôle parental de votre fournisseur d'accès à Internet sur chaque ordinateur de la maison

Il est gratuit et régulièrement évalué par des experts indépendants. Retrouvez les derniers résultats des tests d'évaluation du logiciel de contrôle parental sur : http://www.travail-solidarite.gouv.fr/IMG/pdf/CP3eEvaluation.pdf

le chiffre **entre 75 et 88 %...**

... des contenus inadaptés pour les adolescents (pornographie, jeux d'argent, violence...) sont filtrés par les logiciels de contrôle parental.

3 - Ne laissez pas les jeunes enfants seuls sur Internet

Chaque usage (navigation web, messagerie instantanée, forum...) présente des risques spécifiques. Un prédateur est susceptible de se dissimuler de l'autre côté de l'écran. Attention aux mauvaises rencontres, à la pornographie violente.

le chiffre **90 %...**

... des enfants ont été confrontés au moins une fois à des contenus choquants, violents ou à caractère pornographique sur Internet.

4 - Vérifiez que le jeu vidéo ou en ligne est adapté à l'âge de l'enfant ou de l'adolescent

Grâce au pictogramme identifiant sur le boîtier du jeu l'âge minimum d'utilisation.
Exemple : PEGI, +12 : jeux pour les plus de 12 ans.

le chiffre **entre 2 et 3 %...**

des joueurs de jeux en ligne présentent des comportements d'addictions, c'est-à-dire de rupture durable et profonde avec l'environnement familial et social.

5 - Limitez le temps consacré aux écrans

Adoptez une heure limite au-delà de laquelle il faut éteindre les écrans pour se reposer ou pratiquer une autre activité.

le chiffre **45 %...**

... des enfants de 6 à 11 ans consacrent plus de la moitié de leur temps de loisirs aux écrans : télévision, Internet, jeux vidéo... ce qui peut nuire à la concentration scolaire.

6 - Limitez le nombre d'écrans individuels à la maison

Télévisions, ordinateurs, téléphones portables, consoles de jeux... La multiplication des écrans nuit aux échanges familiaux.

le chiffre **60 %...**

... des foyers français disposent d'au moins 6 écrans.

7 - Consultez les pages d'information sur les risques présents sur le Net

Dans les rubriques « protection de l'enfant » sur le site portail de votre fournisseur d'accès à l'Internet, sur les sites http://www.travail-solidarite.gouv.fr/IMG/pdf/CP3eEvaluation.pdf et www.internetsanscrainte.fr.

le chiffre **93 %...**

... des parents souhaitent disposer d'informations facilement accessibles et compréhensibles sur le sujet.

8 - Signalez les images et propos pédopornographiques

Sur le site public http://internet-signalement.gouv.fr géré par les services de police ; par ailleurs, signalez à votre fournisseur d'accès à Internet, dans le cas où la fonctionnalité est offerte, tout site non approprié aux enfants ou adolescents qui ne serait pas filtré.

le chiffre **plusieurs millions...**

... d'images pédopornographiques circulent en permanence sur le web.

urce : Août 2008 - Ministère du Travail, des Relations Sociales, de la Famille et de la solidarité - Secrétariat d'Etat chargé de la Famille - Education Nationale

Internet : des conseils utiles à tous

Internet est un outil fabuleux, rapidement devenu indispensable dans notre vie quotidienne. Nos enfants montrent généralement une grande aisance dans l'usage de cet outil, mais il est nécessaire de les aider à en avoir une utilisation raisonnée, responsable et sûre. C'est par ailleurs un formidable levier au service des apprentissages. C'est pourquoi l'Éducation Nationale l'utilise en tant qu'outil pédagogique à part entière.

Pourtant, Internet comporte aussi de nombreux dangers, pour certains méconnus des parents : pornographie violente, pédopornographie, cyberdépendance, cyberchantage, cyberdiffamation. Autant de risques contre lesquels il faut se protéger.

Plus de renseignements sur :
www.internetsanscrainte.fr
www.education.gouv.fr

Réseaux sociaux : 10 conseils clés pour les 12-16 ans

- Se poser les mêmes questions que celles que vous vous poseriez dans la « vraie vie » lors de la diffusion de données personnelles sur internet.
- Prendre conscience que la maîtrise des informations publiées sur internet dépend avant tout de soi.
- Faire preuve d'une grande vigilance lors de votre inscription sur un réseau social : en dire le moins possible ou le strict nécessaire.
- Sécuriser son compte sur les réseaux sociaux en apprenant à paramétrer son profil.
- Modérer vos propos tenus sur les blogs, forums, les « murs Facebook », les « tweets ».
- Eviter de publier des photos qui pourraient se révéler gênantes.
- Ne pas publier sur Internet des contenus sur autrui qui pourraient leur nuire.
- Vérifier régulièrement ce qui est publié vous concernant sur le web.
- Utiliser si possible un pseudonyme que vous communiquez à vos proches.
- Ne pas communiquer ses mots de passe et veiller à ne pas choisir des mots de passe trop simples.

Source : http://www.internetsanscrainte.fr

55kg de déchets recyclés par habitant !

Depuis 1998, les 18 000 habitants de la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile trient leurs déchets.

Le bilan de l'année : En 2010, 55 kg d'emballages ménagers par habitant ont été collectés. C'est un bon résultat en comparaison à la moyenne nationale qui était de 44 kg/hab en 2008.

Chaque habitant de la Communauté de Communes a notamment trié en 2010 :

- 33 kg de papier,
- 8 kg de carton,
- 5 kg de plastique,
- 2 kg de boîtes de conserve.

Encore quelques erreurs de tri à éviter : 8 % du tonnage collecté sont des produits non recyclables. Ce taux pourrait encore être amélioré.

Le saviez-vous ? Les barquettes et les films plastiques, doivent être jetés dans la poubelle.

Trop de déchets recyclables sont jetés à la poubelle :

Des analyses d'ordures ménagères issues d'Obernai ont permis d'évaluer la quantité de déchets recyclables qui sont jetés dans la poubelle. **20 % du contenu de nos poubelles pourraient aussi être recyclés.** Les ordures ménagères des poubelles sont incinérés, il est donc regrettable pour l'environnement que ces déchets recyclables soient brûlés.

Le saviez-vous ?

- les flacons en plastique sont recyclables (gel douche, produits d'entretien)
- les bouteilles en verre sont 100 % recyclables.

Pourquoi trier ?

En triant correctement, en quantité et en qualité, nous offrons une deuxième vie à nos emballages ménagers. Chaque jour, grâce au tri et au recyclage nous participons à la protection de l'environnement. Concrètement en économisant plus de 30 millions de tonnes de matériaux vierges depuis 1993, le tri et le recyclage ont généré des économies d'eau (25 millions de m^3, soit l'équivalent de la consommation annuelle de 469 000 habitants) et préservé des ressources naturelles non renouvelables (pétrole, gaz, uranium, fer, bauxite...). Enfin, ces gestes ont contribué à réduire l'acidification de l'air et la pollution de l'eau.

Retrouvez toutes les informations sur les déchets : jours de collecte, consignes de tri, astuces pour jeter moins... sur www.blog.ccpo.fr

RAPPEL : Les poubelles et sacs de tri doivent être **sortis la veille au soir** du jour de collecte.

Le saviez-vous ? En triant et recyclant 1 tonne de bouteilles et flacons nous économisons près de 610 kg de pétrole brut et 300 kg de gaz naturel.

Le saviez-vous ? En recyclant 1 tonne d'emballages en verre, on économise 660 kg de sable et 100 kg de calcaire.

Le saviez-vous ? Il faut 6 briques de soupe recyclées pour faire 1 rouleau de papier toilette.

Naissances

Novembre 2010 :
Dorian AUBERT, Anas EL OUAHABI, Burak DEGIRMENCI, Gautier HUSSON, Anna SENGELIN, Jeanne DREXEL, Musa Cercan YILDIZ, Lucas ECK, Sena KOC, Maël RICHARD-NOTERMANN, Celia KORMANN, Evan RITT.

Décembre 2010 :
Léo BRUCKER, Alexandre DURAND, Lancelot RATHGEBER, Clara SCHNELZAUER, Ilyes BENZIRAR, Mathis JACQUOT.

Janvier 2011 :
Zoé BONDOERRFER, Armin GRBIC, Ludivine MONZINGER, Aziz YILMAZ, Cloé DUVAL, Anil OZBEL, Kerim GUZLE, Corentin SCHULTZ, Manon OBRECHT.

Février 2011 :
Robin SCHLEISS, Jade BRUNET, Ecrin OZTEMIR, Wylliam SCHWARTZ.

Mars 2011 :
Hugo KIRMANN, Léo HAKE-MEHN, Enzo REALI-DANGUEL, Maya ECK, Moustafa SENHAJI, Nehir KARAZEHIR, Anna HALTER, Kentin LAURES, Kubilay KURT, Noah FARHAT, Aeyoub KOUAS, Arthur SCHOETTEL.

Plan Local d'Urbanisme : enquête publique

Dans sa séance du 27 septembre 2010, le Conseil Municipal a voté, à l'unanimité :

- la prescription de la révision simplifiée N°1 du Plan Local d'Urbanisme en vue de la réalisation de l'antenne décentralisée de la Chambre d'Agriculture du Bas-Rhin sur le site du VEREXAL,
- la prescription de la révision simplifiée N°2 du Plan Local d'Urbanisme en vue de la réalisation de poulaillers « Label Rouge » par le Lycée Agricole d'Obernai.

Une enquête publique se déroulera à la mairie du **mardi 26 avril 2011 au vendredi 27 mai** 2011 aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie :

- ***Lundi de 8h15 à 12h et de 13h45 à 17h,***
- ***Mardi de 8h15 à 12h et de 13h45 à 17h,***
- ***Mercredi de 8h15 à 12h et de 13h45 à 17h,***
- ***Jeudi de 8h15 à 12h et de 13h45 à 17h30,***
- ***Vendredi de 8h15 à 12h et de 13h45 à 16h30.***

Le commissaire enquêteur recevra les observations du public en Mairie les :

- ***Mardi 26 avril 2011 de 14h à 17h***
- ***Jeudi 5 mai 2011 de 9h à 12h***
- ***Vendredi 20 mai 2011 de 16h à 19h***
- ***Vendredi 27 mai 2011 de 15h à 18h***

Pendant toute cette durée, les observations sur les projets de révisions simplifiées du Plan Local d'Urbanisme pourront être consignées sur les registres d'enquête déposés en Mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur.

A l'issue de l'enquête publique, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la Mairie.

Plus d'infos en Mairie au 03 88 49 95 78

Association des Paralysés de France

L'Association des Paralysés de France est la première association de défense des droits et représentation des personnes avec un handicap moteur et de leur famille. Elle a été créée en 1933 par quatre jeunes gens atteints par la poliomyélite, et révoltés contre l'exclusion dont ils étaient victimes. Près de quatre-vingt ans plus tard, l'association poursuit toujours son combat pour une participation pleine et entière des personnes en situation de handicap et leur famille dans la société.

A Obernai, une réunion d'informations et de paroles est organisée tous les 1ers lundis de chaque mois, à la Maison de la Musique et des Associations (salle 8) - Cour Athic.

www.apf.asso.fr

De nouveaux horaires le week-end

Depuis début avril, les horaires d'ouverture au public le week-end ont changé. Désormais le grand public peut accéder à l'Espace Aquatique le samedi de 9h à 20h et le dimanche de 9h à 18h.

www.lo-obernai.fr

Une nouvelle entreprise s'implante à Obernai

Lors de la séance du Conseil Municipal du 11 avril 2011, nous avons validé l'implantation d'une nouvelle entreprise dans la Parc d'Activités du Thal. En effet, le dernier terrain de cette emprise d'une surface de 1,01 hectare a fait l'objet d'une cession à l'entreprise HIG-HES, employant à ce jour 63 salariés, en vue d'y construire son siège.

La SARL HIG-HES est spécialisée dans la réalisation d'études et d'installation de centrales solaires photovoltaïques pour le milieu professionnel. L'investissement à Obernai sera de 1,8 million d'euros, avec la construction d'un bâtiment d'une surface de 2000 m². Ainsi, en moins d'un an, nous aurons favorisé l'installation de 6 entreprises dans ce parc d'activités, représentant plus de 200 emplois et ayant de bonnes perspectives de développement.

Une fois de plus, l'opposition a voté contre l'implantation d'une entreprise… ceci est édifiant à l'heure où nous nous battons pour que l'emploi se développe à Obernai et sur les Terres de Sainte Odile.

Pour disposer de plus d'informations, rejoignez-nous sur www.pourobernai.fr ou www.bernardfischer.fr.

Bernard Fischer, Catherine Edel, Paul Roth, Isabelle Obrecht, Armand Widmann, Anne Lunati, Jacques Salsac, Anita Voltz, André Schalck, Valérie Geiger, Martial Feurer, Marie-Claude Schmitt, Christian Weiler, Claudette Graff, Marc Ringelstein, Monique Fischer, Pierre Suhr, Anabella Fausser, Benoît Eck, Christiane Scheer, Philippe Schneider, Elisabeth Dehon, François Debeuckelaere, Marie Songy, Kadir Güzlé, Dominique Bergeret.

Conformément à l'article L. 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales : "Dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale"

Un grand merci aux propriétaires du quartier des Roselières

Il ressort du bilan de la première tranche des Roselières que le montant des acquisitions des terrains par la Ville, des travaux et des frais financiers s'élève, à ce jour, à 12 171 788 €.

En ajoutant aux montant des ventes enregistrées les quelques lots encore à vendre, le montant des recettes s'élève à 15 502 593 €.

Ainsi, la Ville aura réalisé, sur cette première tranche, un profit de 3 330 805 €.

Dans les dépenses figurent l'acquisition des terrains du parc fort opportunément créé dans ce quartier, ses aménagements, ainsi que les travaux du giratoire à l'entrée Est. Dans le montant des ventes figure la cession des terrains de l'hôtel d'entreprises à un promoteur pour un tiers du prix réclamé aux autres acquéreurs.

Résultat des courses : non seulement les nouveaux acquéreurs ont permis la vente du terrain à un promoteur pour un prix très nettement inférieur au leur, non seulement les nouveaux acquéreurs ont financé l'intégralité du nouveau parc municipal, non seulement les nouveaux acquéreurs ont payé le nouveau giratoire, mais ils ont surtout permis à la Ville de réaliser, à leurs dépends, un profit de 3 330 805 €.

A terme, la Ville envisage, grâce au prix de vente élevé (26 000 € l'are), un profit total de 8 millions d'euros.

Mais est-ce vraiment le rôle d'une ville de vendre des terrains avec profit ?

Un grand merci aux propriétaires du quartier des Roselières qui ont offert aux Obernois le nouveau parc et le nouveau giratoire.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter notre site mieuxvivreobernai.com.

Bruno Freyermuth - Barbara Hilsz - Jean-Yves Hodé - Christiane Ohresser - René Boehringer - Catherine Soulé-Sandic - Hugues Heinrich

Calendrier des manifestations

Avril

Samedi 23

- **Les Enfants de Tchernobyl :** vente d'oeufs en bois décorés par des artisans ukrainiens - Place du Marché de 8h à 18h.

- **Visite découverte gratuite d'un rucher** par le Syndicat des Apiculteurs d'Obernai et environs. De 14h à 16h. Inscr. à l'Office de Tourisme - gratuit.

Lundi 25

- **Visite guidée «Les Traditions de Pâques» à 15h30,** durée 1h30, sur inscription à l'Office du Tourisme. Tarif : adulte 2€, gratuit - de 18 ans.

Du lundi 25 au vendredi 29

- **Ateliers au Village VVF :** Inscr. au VVF au 03 88 49 45 45. Tarif : 50 €/pers./stage.
  - **Ateliers de gastronomie alsacienne et pascale .**
  - **Ateliers «livre» pour enfants de 7 à 10 ans :** l'illustrateur V. Michaud de Strasbourg animera cet atelier de réalisation d'un livre animé individuel.
  - **Ateliers «manga» pour jeunes de 11 à 17 ans :** découverte des techniques graphiques liées à cet art, avec création de personnages.

Du mardi 27 avril au mardi 3 mai

- **Exposition de l'Association «La Cigogne à tiroirs ».** Salle des Saints Patrons - entrée libre.

Mai

Samedi 7 mai

- **Visite découverte gratuite d'un rucher** par le Syndicat des Apiculteurs d'Obernai et environs. De 14h à 16h. Inscr. à l'Office de Tourisme - gratuit.

Dimanche 8 mai

- **Les Violoncellades 2011 :** Concert de violoncellistes à l'église Saints Pierre et Paul à 15h. Entrée libre. Tél. 06 87 76 32 16.

- **Balade insolite «Obernai et ses fleurs de Printemps »** de 15h à 16h. Visite gratuite sur inscription à l'Office de Tourisme.

Vendredi 13

- **Café des Notes :** concert de Jazz par le groupe «La Palma » - Maison de la Musique et des Associations. Réservations 03 88 95 68 19.

- **L'heure musicale :** concert d'orgues en duo en l'église Saints Pierre et Paul à 16h45. Tél. 06 68 64 73 69, entrée libre.

Vendredi 27

- **Brocante professionnelle :** les derniers vendredis du mois, de mai à septembre. Place du Marché, de 8h à 18h. Tél. 03 88 49 95 99.

Samedi 28

- **Fête du Jeu et des Voisins :** barbecue, animations, jeux du monde sous toutes leurs formes. Tél. 03 88 95 26 13.

Juin

Dimanche 5

- **Triathlon International.** Plus d'infos en page 13 du journal.

Vendredi 10

- **30 ans de l'Espace Athic :** animations, fanfare, spectacles. www.espace-athic.com.

Dimanche 12

- **L'heure musicale :** concert d'orgue et de flûte à bec. Église Saints Pierre et Paul à 16h45. Tél. 06 68 64 73 69. Entrée libre.

Du mardi 15 au mardi 21

- **Exposition de l'Association Art'ist d'Obernai-Gengenbach :** Salle des Saints Patrons. Entrée libre..

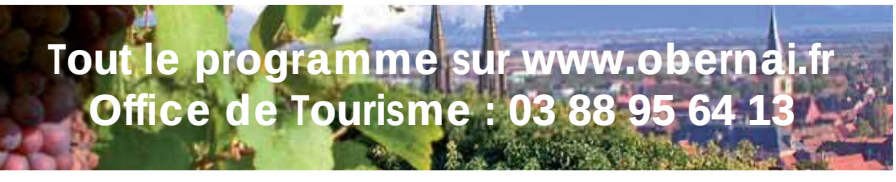

L'O Espace Aquatique

Source de sensations

Se faire du bien

Explorez un monde de sérénité, conçu pour votre bien-être : un délicieux parcours hors du temps à travers bains, saunas, hammams, tépidarium et espaces de relaxation.

Découvrez également notre gamme de soins et modelages individuels. Le soin plaisir avec «Les Sens de Marrakech», le soin bien-être avec «Biologique Recherche».

Vous souhaitez vous dépenser, vous dépasser ? Découvrez notre fitness Smart Zone. Équipé de 9 appareils, ce circuit d'entraînement vous accompagne, vous motive et vous permet d'atteindre vos objectifs.

Votre entrée à l'espace bien-être comprend l'accès aux bassins et à la Smart Zone.

S'amuser

Immergez-vous avec bonheur dans les deux grands bassins, intérieur & extérieur, et profitez de la rivière à contre courant, de la boule à vagues, des banquettes massantes et des espaces réservés aux tout-petits.

Se dépenser

Choisissez parmi de nombreuses activités sportives et ludiques encadrées ou plongez dans l'un des bassins sportif, d'initiation et d'activités.

www.lo-obernai.fr

L'O Espace Aquatique du Pays de Sainte-Odile

6, rue du Maréchal de Lattre de Tassigny - OBERNAI

+33 (0)3 88 50 32 78 contact@lo-obernai.fr

© Octant Architecture / Fotolia / Hamm